

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 2

Artikel: Lettre d'Estavayer-le-Lac : l'automne
Autor: Brodard, François-Xavier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

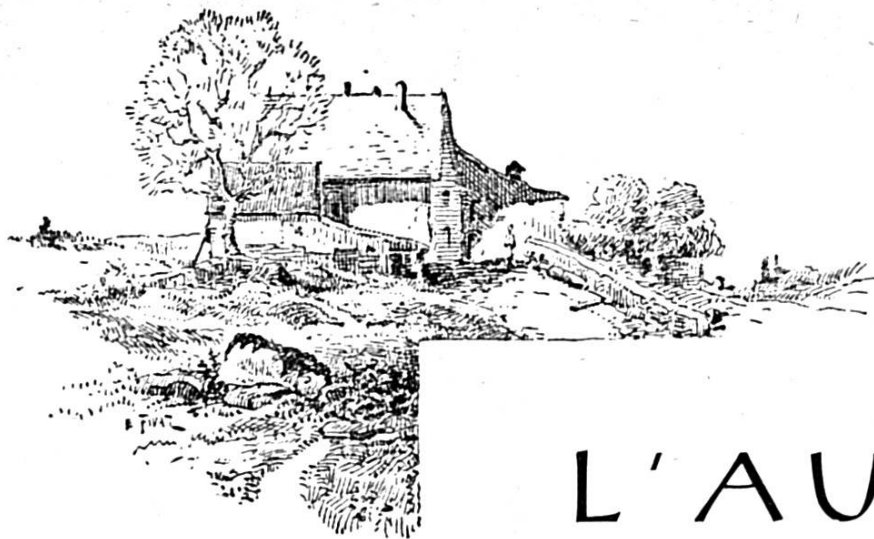
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Lettre d'Estavayer-le-Lac

L'AUTOMNE

L'automne... Ça y est ! Je vous y prends : vous allez continuer par cœur... « est la saison des fruits ! Le paysan recueille le fruit du labeur de l'année », etc., etc... Si vous croyez que ça m'épate ? Moi aussi, je la sais par cœur ! Depuis plus longtemps que vous encore, parce que je suis plus âgé.

Mais cette année, il va falloir changer de disque, car en fait de saison des fruits, c'est plutôt la saison des feuilles : il n'y a ma foi presque rien d'autre. Ici et là quelques prunes (ou plutôt des pruneaux) qui se courent après sur l'arbre, et qu'on pourchasse de dessous à coup de pierres, sans attendre qu'ils soient mûrs : les gosses ne sont pas si regardants : ils ont de bonnes dents. Et puis, si on attrape l'appendicite, eh bien ! cela vous fera un bout de vacances, payées par la Mutualité scolaire ou la Mutuelle vaudoise. Autant ça que rien !

L'automne c'est aussi la saison de la Bénichon, chez nous, et du cours de répétition, l'une consolant de l'autre.

La Confédération commence à devenir une mère, elle a acquis le souci de ne pas faire tomber sur les jours de la Bénichon le cours de trois semaines dont elle « gratifie » ses soldats. « Vacances payées » là encore, mais dont beaucoup se passeraient bien ! Il y a assez d'ouvrage à la maison : semer, pâturer, arracher les bette-

raves, battre le blé, récolter le tabac, que sais-je encore, sans oublier le bois à faire, et tout le reste. Quant aux fruits ! Rien ! Qu'allons-nous donc manger ? Des champignons ? sans doute, mais encore faudrait-il qu'il y en ait. Des mauvais, il y en a toujours : ils se resèment d'année en année : personne n'y touche. Mais les bons sont si bien surveillés, qu'il n'en reste trace d'une année à l'autre. Si bien que tel endroit qui était autrefois une vraie champignonnière, est aujourd'hui un affreux désert mycologique. Inutile donc de « presser sur le champignon », mieux vaudra chercher autre chose à se mettre sous la dent.

Et la chasse ? Qu'en pensez-vous ? Une bonne hécatombe de lièvres ou de chevreuils ? Ma foi... moi je suis de la Gruyère, où l'on dit que quand un chasseur veut revenir avec un chevreuil, il l'achète d'un braconnier. Alors, la chasse, ça va un peu avec les champignons. Et puis j'aime mieux voir courir les chamois

que de les voir tomber sous les balles. Que voulez-vous, j'ai l'âme sensible. Alors, tant pis pour la chasse !

Il nous restera bien le moyen de nous passer le temps, quand nous aurons fini notre travail. On s'allongera un peu sur le banc de molasse du fourneau, ou bien, on fera un yass autour de la table à moins qu'à deux on ne joue au kramalè, au char. On mangera des pommes de terre et de la cougnarde, et l'on se moquera bien de la bise ! Mais tout ça, je ne l'ai jamais mis dans ma composition à l'école ! Je ne le dis qu'entre nous : je ne voudrais pas passer pour un grand garçon qui ne sait pas faire une composition sur l'automne : un sujet si facile... Et si neuf !

Frs-X. Brodard.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand 

PRESSANT APPEL

Chers abonnés et amis,

Nous prions instamment nos fidèles abonnés qui n'ont pas encore versé le montant de leur abonnement venu à échéance le 15 août de bien vouloir le faire le plus tôt possible, à notre compte de chèque postal II. 131 39, Lausanne. Car nous voudrions éviter une prise en remboursement en raison des frais que cela occasionne.

Il est bien évident que ce « Pressant appel » ne concerne pas ceux qui ont déjà payé ou dont l'abonnement ne vient à échéance que dans le courant de l'année.

A tous merci !

L'Administration.

Si vous allez...

... à Saint-Saphorin sur Morges, de loin vous apercevrez la gracieuse façade de son château, aux lignes spacieuses et bien équilibrées, construit vers 1725 par le seigneur du lieu, François-Louis de Pesmes, issu d'une famille genevoise. Cette coseigneurie, que possédait auparavant la famille d'Allinges, passa par mariage en 1592, dans celle des de Pesmes. Louis XIV eut peu d'adversaires aussi tenaces, aussi habiles, aussi convaincus que ce seigneur vaudois François-Louis de Pesmes, qui connaissait fort bien les dessous de la politique du cabinet de Vienne, et le grand monarque le trouva constamment sur son chemin, tant militaire que diplomatique. François-Louis de Pesmes eut un fils, mort prématurément, et une fille, qui épousa Henri-Gabriel de Mestral, et, dès lors, ce château devint et resta la propriété de cette famille.

L'un des anciens seigneurs de Saint-Saphorin, François, avait été chargé par le duc de Savoie de la défense du château d'Yverdon, en 1536, mais les murs ne résistant pas aux assauts bernois, il dut capituler dans la nuit du 24 au 25 février.

Ad. Decollogny.